

# Contenu

---

## □ Nouvelle organisation et fonctionnement

- Une gouvernance concentrée sur la vision stratégique
- Une organisation en pleine mutation pour s'adapter au nouveau paysage de la recherche avec la création des 10 instituts scientifiques
- Les missions de l'Institut de mathématiques et de leurs interactions élargies au niveau national
- Une gestion modernisée

## □ Décloisonnement et nouveaux partenariats

- Le CNRS, partenaire privilégié des universités
- Le CNRS, partenaire clé des alliances inter-organismes et fédérateur de la cohérence scientifique nationale

## □ Simplification

- Le fonctionnement des UMR facilité par la délégation globale de gestion à l'hébergeur
- Des délégations globales de gestion déjà appliquées dans 25 UMR

## □ Valorisation

- Une activité en hausse
- Le CNRS accompagne la recomposition du système français de valorisation

# Le CNRS, partenaire privilégié des universités autonomes pour une politique scientifique commune



- **L'UMR reste la pierre angulaire du partenariat scientifique avec les universités**
  - Stratégie de recherche commune
  - Co-pilotage scientifique
  
- **Le CNRS est de très loin l'organisme qui collabore le plus avec l'enseignement supérieur**
  - 8 905 chercheurs et 8 338 IT sont affectés à des UMR
  - 90% des laboratoires sont des UMR (868 UMR au 31/12/2009)
  - 85% des ressources du CNRS sont concentrées sur une quinzaine de sites universitaires
  
- **Le CNRS contribuera à l'émergence de véritables politiques scientifiques de site en faisant converger ses forces avec celles de ses partenaires :**
  - Le CNRS parlera d'une seule voix dans la négociation avec les sites universitaires : chaque directeur d'Institut représentera le CNRS en tant que **Directeur scientifique référent** dans la négociation de la convention quadriennale
  - Le CNRS souhaite, à terme, établir une convention unique avec chaque grand site universitaire
  
- **La création de chaires mixtes universités – CNRS**, dispositif pour attirer les jeunes talents sur des postes thématiques définis en concertation entre le CNRS et l'université :
  - la possibilité de se consacrer pendant 5 ans au développement de leur projet de recherche par un service d'enseignement limité à 1/3 de temps
  - une prime individuelle et des crédits pour soutenir leur recherche
  - 90 chaires proposées et plus 40 candidats sélectionnés en 2009
  
- **Un accord cadre entre le CNRS et la CPU sera signé très prochainement**

# Le CNRS, partenaire clé des alliances inter-organismes et fédérateur de la cohérence scientifique nationale



- Des enjeux de société :
  - **ANCRE** : trouver les formes d'énergie de demain
  - **Aviesan** : les défis de la santé
  - **Allenvi** : alimentation, eau, climat, territoire : nos conditions de vie à venir
  - **Allistène** : une réponse sur l'économie numérique
  - **Athéna** : l'alliance thématique nationale des sciences humaines et sociales
  
- Le CNRS est un membre actif des 5 alliances thématiques :
  - les **directeurs des instituts** concernés dans les alliances (Allistène, Aviesan, Allenvi )
  - le **directeur du programme interdisciplinaire** Energie dans l'alliance ANCRE
  - le **président du CNRS** assurera la présidence de l'alliance Athéna pour les deux premières années
  
- Quelques résultats :
  - **Pour Aviesan** :
    - Fusion des programmes ATIP du CNRS et AVENIR de l'Inserm
    - Accompagnement et préparation des candidats à l'ERC
    - mise en place de Covalliance
  
  - **Pour Allenvi** :
    - Élaboration d'une vision stratégique de la flotte océanographique comme TGIR (création d'une unité mixte de service)
  
  - **Pour ANCRE** : Projets de stockage d'énergie électrochimique, d'IEED dans le domaine de l'énergie solaire photovoltaïque